



Sols *p280*

- Une gestion optimisée des sols en fonction des usages (S1)
- Préservation et amélioration de la qualité des sols (S2)
- Maîtrise des risques liés aux mouvements de sol (S3)
- Maîtrise des risques d'érosion des sols et de coulées de boues (S4)

Air extérieur *p284*

- Restauration de la qualité de l'air extérieur (Ae1)

Air intérieur

- Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Ai1)

Évolution du climat *p284*

- Réalisation d'un scénario climatique moins impactant (C1)
- Prévention et atténuation des risques sociaux et économiques accrus par le changement climatique (C2)
- Prévention et atténuation des effets du changement climatique sur la biodiversité (C3)

Ondes *p285*

- L'assurance d'une exposition aux ondes sans effet sur la santé (O1) (bruit, électromagnétiques, radioactives)
- Diminution de la pollution lumineuse (O2)

Eaux souterraines *p281*

- Maintien et amélioration de la qualité des nappes (Eso1)
- Gestion économe de la ressource en eau (Eso2)

Eaux superficielles

- Restauration de la qualité de l'eau (Esu1)
- Gestion économe de la ressource en eau superficielle (Esu2)
- Préservation et restauration du fonctionnement écologique des milieux aquatiques et des zones humides (Esu3)
- Non aggravation des inondations et de leurs effets (Esu4)

Mer

- Restauration du bon état écologique (Mer1)
- Prévention et protection contre la submersion marine (Mer2)

Biodiversité *p282*

- Préservation et restauration des écosystèmes (B1)
- Préservation et restauration des corridors écologiques (B2)
- Préservation des services rendus par les écosystèmes (B3)
- Réapparition de biodiversité dans tous les territoires (B4)

Paysages *p282*

- Des paysages patrimoniaux préservés et restaurés (P1)
- Des paysages ordinaires reconquis (P2)
- Une attractivité du territoire pérenne liée à des paysages de qualité (P3)
- Un cadre de vie agréable pour les habitants (P4)

Ressources énergétiques *p285*

- Diminution des consommations et de la facture énergétique (Re1)
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable et de l'indépendance énergétique du NPdC (Re2)
- Maintien des stocks de ressources énergétiques renouvelables non perpétuelles (Re3)
- Définition des conditions d'exploitation des ressources énergétiques non renouvelables présentes en région (Re4)

Ressources matières

- Préservation des espaces agricoles (Rm1)
- Exploitation durable des ressources agronomiques (Rm2)
- Exploitation durable des ressources minérales (Rm3)
- Valorisation matière des déchets (Rm4)



Éolienne à Hendecourt-lès-Cagnicourt
Photographie : Voix du Nord



Le projet Narval
Photographie : Voix du Nord

Enjeux de développement durable *p286*

- Connaissance, gouvernance et information
- Santé et cadre de vie
- Maîtrise des budgets
- Opportunités économiques



Paysage champêtre
Photographie : CCMO

Parmi l'ensemble des enjeux régionaux rappelés ici, les principaux enjeux du territoire sont identifiés en couleur.



Synthèse des enjeux au regard de l'environnement

Le territoire du SCOT d'Osartis-Marquion est situé entre deux grandes agglomérations : Arras et Douai. Les services de proximité s'y sont déployés, notamment sur la commune de Vitry-en-Artois, ainsi que des équipements logistiques importants.

Le secteur dispose de revenus fiscaux supérieurs à la moyenne régionale. L'analyse multicritère, notamment l'IDH-4, indique également que ce territoire dispose globalement d'un niveau de développement similaire à la frange Ouest d'Arras, plus élevé que la moyenne du Nord Pas-de-Calais.

Les sols agricoles couvrent 82,5 % des surfaces du territoire et présentent **une très bonne qualité agronomique** qu'il convient de préserver. Considérant cet atout et les prévisions d'artificialisation annuelles du SCOT de 28 ha/an, une gestion optimisée et économe de l'occupation et de la qualité des sols apparaît un enjeu notable pour le territoire. La réaffectation de l'ancienne base aérienne 103 de Cambrai-Epinoy constitue une opportunité foncière impliquant une gestion concertée à l'échelle du SCOT d'Osartis-Marquion et des SCOT voisins.

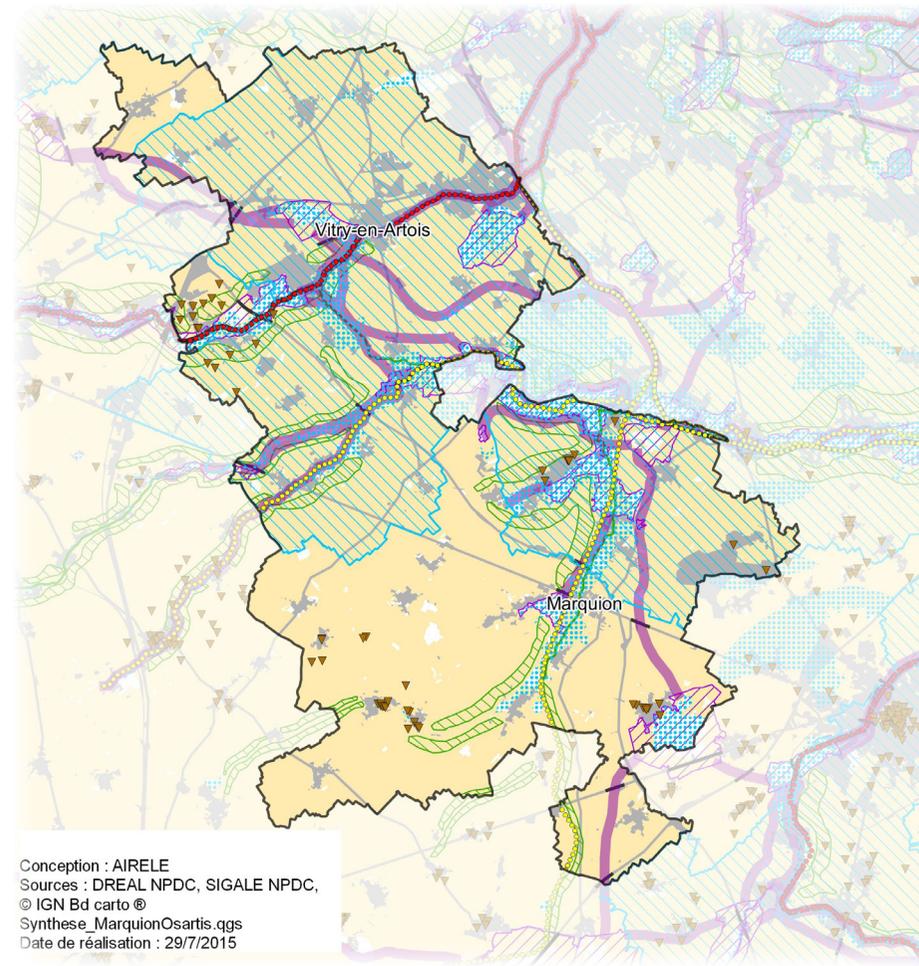
Le territoire est concerné par la maîtrise des risques liés aux mouvements de sol, compte-tenu de la présence **de nombreuses cavités souterraines et de sapes de guerre** (SCOT) et d'un **aléa érosion important**.

Concernant les ressources en eau, **l'enjeu de reconquête de la qualité des eaux souterraines et superficielles**, aujourd'hui dégradées, est important, de même que la préservation des importantes zones humides présentes dans les vallées de la Scarpe et de la Sensée.

Les enjeux par territoire

Osartis - Marquion

Carte de synthèse des enjeux au regard de l'environnement



- Enjeu élevé de préservation de la nappe**
 Zone à Enjeu Eau Potable (Xe Programme d'Intervention de l'Agence de l'Eau 2013-2018)
- Enjeu élevé de préservation des zones humides**
 Zones à dominante humide identifiées dans le SDAGE Artois-Picardie et zones humides identifiées dans le cadre de l'élaboration des SAGE
- Etat écologique 2012/13 des cours d'eau :**
 Moyen
 Médiocre
 Mauvais
- Enjeu élevé de préservation de la biodiversité**
 Réservoirs de biodiversité (SRCE-TVb)
 Corridors d'intérêt régional (SRCE-TVb)
- Enjeu élevé de restauration de la biodiversité (sur volontariat)**
 "Espaces à renaturer" (SRCE-TVb)
- Zones agricoles
- Cavités souterraines inventoriées
- Réseau routier
- Zones urbanisées

Conception : AIRELE
 Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
 © IGN Bd carto ©
 Synthèse_MarquionOsartis.qgs
 Date de réalisation : 29/7/2015

Les zones à enjeux écologiques sont relativement limitées et se concentrent dans la vallée de la Scarpe et la vallée de la Sensée, avec majoritairement des marais tels que ceux de Biache-Saint-Vaast à l'Ouest, de Palluel et d'Aubigny à l'Est. Le bois de Bourlon, le bois du Grand Marais ou le bois Duquesnoy font également partie des espaces à enjeux.

Les enjeux paysagers, écologiques et de loisirs s'articulent en particulier autour des chemins de randonnée et de la mise en valeur du patrimoine.

Le territoire du SCOT est traversé par plusieurs grandes infrastructures sources de bruit : 3 autoroutes (A1, A2, A26), une nationale à fort trafic, la ligne ferroviaire Arras Douai et la ligne à grande vitesse longeant l'A1.

<http://drealnpdc.fr/enjeu-osartis-marquion>

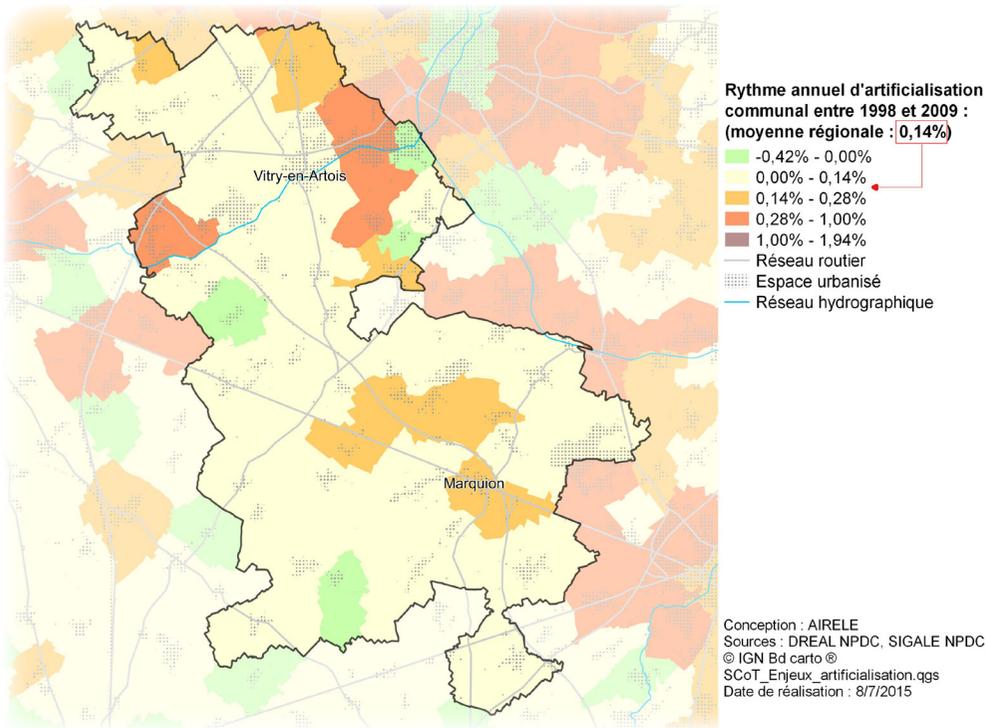


Des enjeux de préservation des surfaces agricoles et de maîtrise des risques de mouvements de sols

S2 Le territoire d'Osartis-Marquion est relativement peu artificialisé (à hauteur de 10,60 % contre 16,68 % en région) et un rythme d'artificialisation peu élevé (31 ha/an, soit 0,09 % de son territoire). L'urbanisation (zones d'activités, lotissements) s'est notamment exercée le long de l'axe de la RN 50.

Une gestion économe et optimisée des sols demeure toutefois nécessaire pour ce territoire où **l'agriculture est une ressource économique majeure**, avec 82,5 % de terres agricoles ; d'autant que les prévisions d'artificialisation annuelles du SCOT sont de 28 ha/an alors que le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) recommande 6 ha/an.

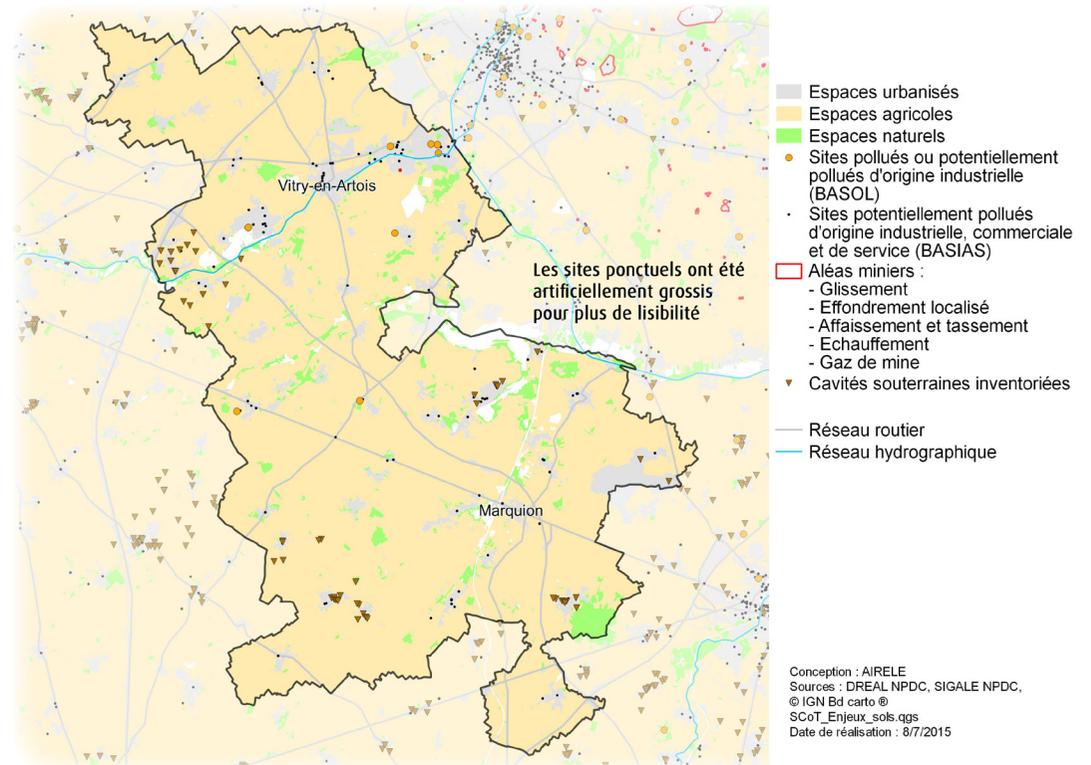
Une artificialisation ponctuellement notable



Neuf **sites pollués** sont recensés sur le territoire en 2013 (source BASOL). Les types de pollution qui concernent le territoire sont les dépôts de déchets et produits divers. Les surfaces de friches, environ 40 ha, soient 0,12 % du territoire constituent un gisement foncier. La **requalification de l'ancienne base aérienne 103 de Cambrai-Epinoy constitue une opportunité foncière** impliquant une gestion concertée à l'échelle du SCOT d'Osartis-Marquion et des SCOT voisins.

S3 Le territoire est concerné par la maîtrise des risques liés aux mouvements de sol, compte tenu de la présence de nombreuses cavités souterraines et de sapes de guerre (scot) et d'un aléa érosion important (cf. chapitre sol dédié).

Un territoire très agricole



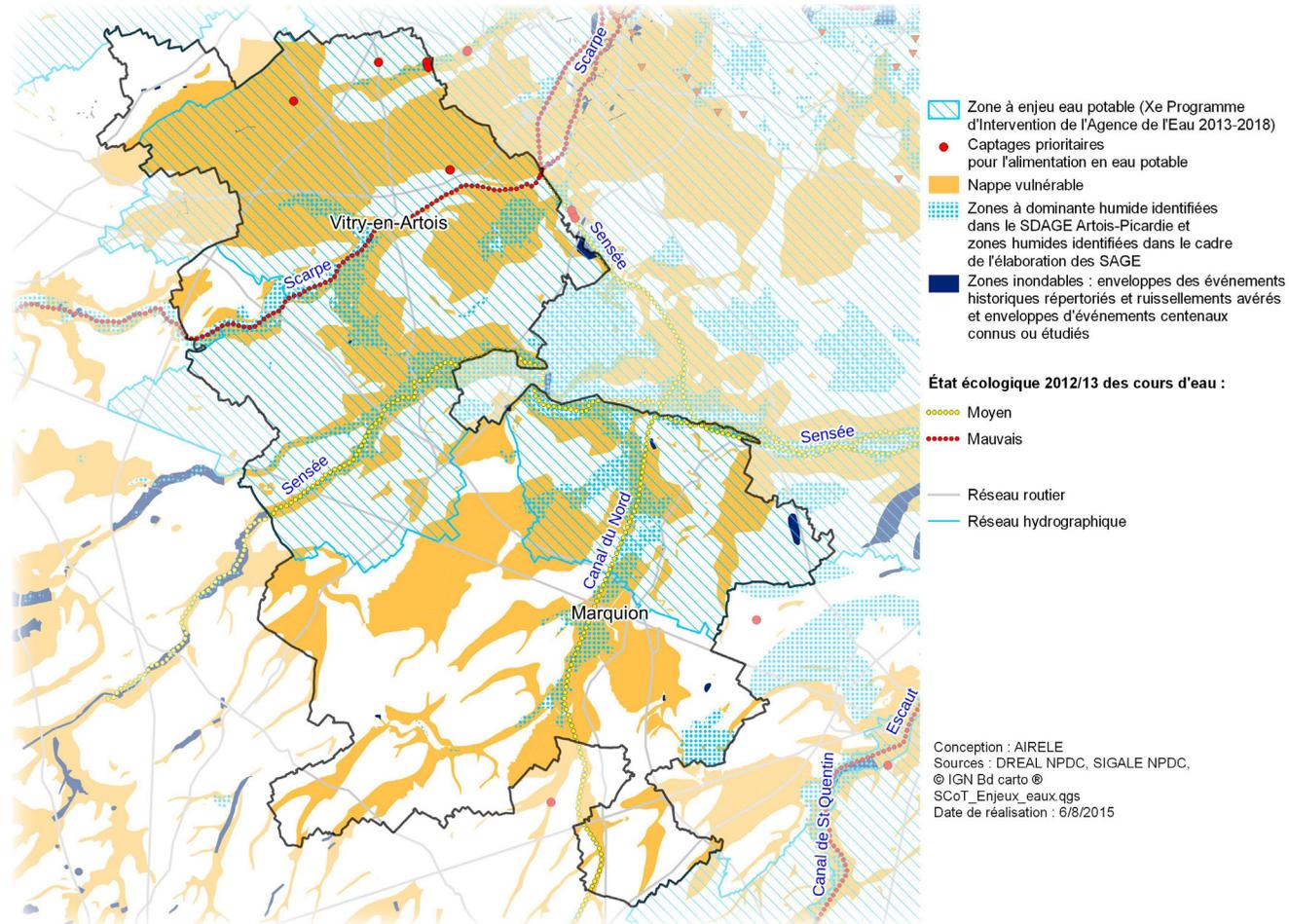
Des enjeux forts de reconquête de la qualité des eaux souterraines et superficielles, et la présence d'importantes zones humides

ESU 1 La **nappe de la craie est vulnérable** sur Osartis-Marquion. Les zones à enjeu eau potable couvrent plus de 19600ha, soit plus de 58% des surfaces. Cela qui représente déjà une pollution importante aux nitrates et aux pesticides. 13,7 millions de m³ y ont été prélevés en 2012 (AEAP).

ESU 1 La **reconquête de la qualité des eaux superficielles** est également un enjeu fort, notamment pour la Scarpe canalisée amont qui est en mauvais état écologique, ainsi que pour la Sensée et le canal du Nord, qui présentent tous deux un état écologique moyen en 2012-2013.

ESU 3 Le SDAGE Artois Picardie identifie près de **3 400 ha de zones à dominante humide, soit plus de 10 %** des surfaces, principalement localisées le long de la vallée de la Scarpe, de la Sensée et du canal du Nord.

Les enjeux liés à l'eau



Biodiversité : des espaces naturels à préserver essentiellement concentrés dans les vallées, une biodiversité à réintroduire sur les espaces agricoles

Selon l’observatoire de la biodiversité, malgré une artificialisation des sols relativement faible comparée à la moyenne du Nord Pas-de-Calais, **les milieux naturels et semi-naturels n’occupent qu’une petite part de la surface du territoire**. Le territoire est très largement dominé par une mosaïque de milieux agricoles qui ne laisse que peu de place aux espaces boisés, aux zones humides, etc. Il en résulte une richesse spécifique en espèces animales et végétales, essentiellement inféodées aux milieux agricoles et humides (vallée de la Sensée), ces derniers étant plus faiblement représentés.

Néanmoins, près de **8,4 % du territoire (3 001 hectares) sont des espaces à enjeux écologiques majeurs ou forts**. Les zones à enjeux écologiques majeurs sont des **forêts et des fourrés très humides** (623 hectares). Ces espaces se situent, pour la plupart, dans la vallée de la Scarpe et la vallée de la Sensée, avec majoritairement des marais tels que ceux de Biache-Saint-Vaast à l’Ouest, de Palluel et d’Aubigny à l’Est. Le bois de Bourlon, le bois du Grand Marais ou le bois Duquesnoy font également partie des espaces à enjeux. Ces bois sont aussi répertoriés comme des Zones à Dominante Humide. Les zones à enjeux forts regroupent principalement des **forêts de feuillus** (519 hectares) et des **prairies, humides ou non** (1 243 hectares).

Moins de 0,2 % du territoire est protégé au titre de l’ensemble des outils dédiés à la protection de la nature (protections nationales ou régionales réglementaires fortes, réseau Natura 2000 et maîtrise foncière). Neuf ZNIEFF de type 1 pour **plus de 1728 ha**, deux ZNIEFF de type 2 sur environ 6 036 ha, ainsi que plusieurs Espaces Naturels Sensibles du Département sur environ 210 ha sont identifiés. Il existe donc un potentiel en matière de sites à protéger.

Comme dans le Cambrésis, **les grands espaces agricoles ouverts peuvent également jouer un rôle pour la biodiversité**, par des pratiques culturales favorables à certaines espèces spécifiques de ces milieux ou par une gestion propice à l’instauration de corridors écologiques **voire à une réintroduction d’éléments de biodiversité compatibles avec la valorisation agronomique des sols**.

Sailly en Ostrevant

photo : CC - Alex



Paysage : des enjeux de préservation des paysages ordinaires et patrimoniaux

Le territoire d’Osartis-Marquion comprend quatre grandes entités : le plateau agricole vallonné, les vallées humides, la Scarpe industrielle et le canal du Nord.

De plus, de nombreux éléments du **patrimoine remarquable** sont présents sur le secteur (chapelles et cimetières, fermes traditionnelles, églises, etc.).

Il est à noter la présence du **site inscrit du Marais de Rémy et de la source de la Brogne**, ainsi que des différents **monuments historiques inscrits et classés** (ancien château détruit de La Bucquière, Menhir « Le Haut Caillou », Croix en grès à Palluel, Cromlech dénommé les Bonnettes, église de Saudemont).

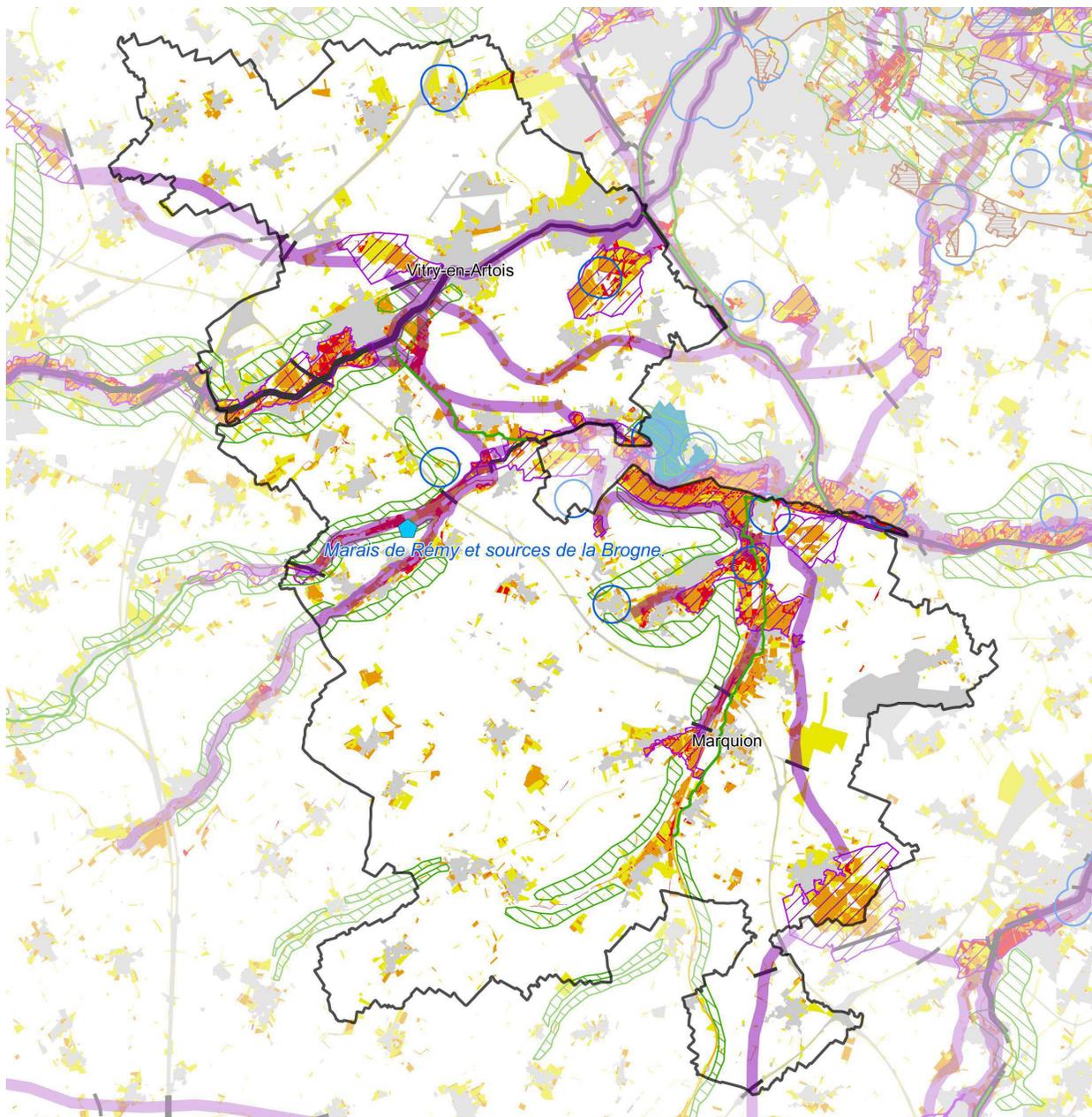
Les enjeux paysagers, écologiques et de loisirs s’articulent en particulier autour des chemins de randonnée, du patrimoine et de la qualité du cadre de vie.

Bassin de Brebières

photo : CC - V. Lejeune



Des enjeux paysagers et de préservation et réintroduction de biodiversité



Enjeux de biodiversité :

Enjeux de préservation

-  des réservoirs de biodiversité (SRCE-TVB)
-  des réservoirs de biodiversité linéaire (SRCE-TVB)
-  des corridors d'intérêt régional (SRCE-TVB)

Enjeux écologiques et patrimoniaux (ARCH)

-  majeurs
-  forts
-  secondaires
-  faibles

Enjeux de restauration (SRCE-TVB) (sur volontariat)

-  "Espace à renaturer"
-  "Espace à renaturer linéaire"
-  Zones de conflit

Enjeux Paysage :

-  Périmètre de protection des monuments historiques
-  Site classé/inscrit au titre du patrimoine environnemental et paysager

 Espace urbanisé

Conception : AIRELE
Sources : DREAL NPDC, SIGALE NPDC,
© IGN BD CARTO ©
SCoT_Enjeux_Biodiv_Paysage.qgs
Date de réalisation : 1/9/2015



AE 1 Des enjeux de qualité de l'air de niveau intermédiaire par rapport aux enjeux régionaux

Le territoire du SCOT est à l'interface :

- Du Bassin Minier pour lequel le nombre de jours de **dépassement de la valeur limite en poussière est important** ;
- Du secteur Sud-Est de la région bénéficiant d'un nombre de jours de dépassement de la valeur limite plus réduit.

Avec 374 tonnes de PM10 émises en 2010, le territoire participe pour 2 % aux émissions régionales. Cela correspond à 11 kg/ha/an qui sont produits (contre 16 en moyenne régionale) et les émissions sont de l'ordre de 9 kg/individu/an (contre 5 au niveau régional).

L'agriculture est la principale émettrice de particules fines, suivie du transport routier et du résidentiel-tertiaire.

Les transports génèrent également une part significative des émissions de NOx.

C Climat

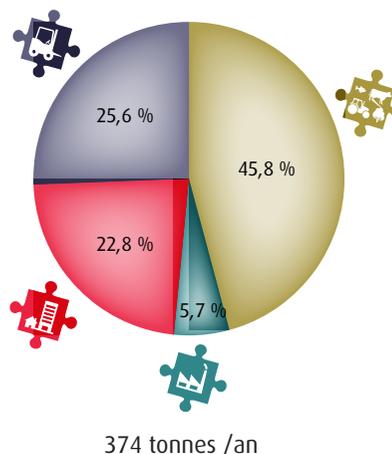
Le territoire d'Osartis-Marquion émet 501 kteqCO₂/an (Atmo 2010) soient 0,7 % des émissions régionales (qui sont fortement influencées par les émissions industrielles dunkerquoises). Le transport routier génère un peu moins de la moitié des émissions, puis viennent l'industrie et le résidentiel tertiaire.

Les enjeux dus aux changements climatiques concernent principalement :

- La lutte contre les ruissellements pouvant accroître les aléas érosifs, à travers une augmentation des épisodes de fortes pluies ;
- L'adaptation de l'agriculture.

Émissions de PM10 par secteur d'activité dans le territoire

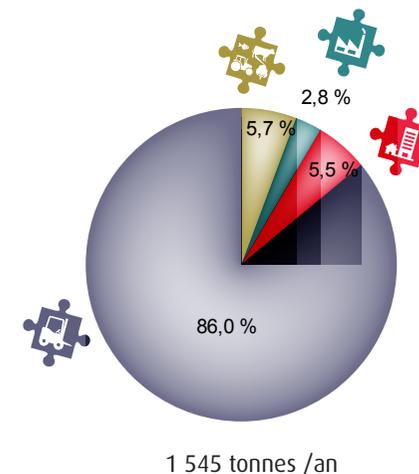
Somme des émissions en tonnes



Source : Atmo (2010)

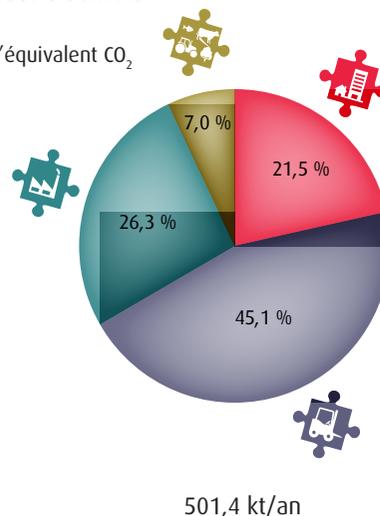
Émissions de NO_x par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en tonnes



Émissions de GES par secteur d'activité dans le territoire

Somme des émissions en Kt d'équivalent CO₂



- Résidentiel-tertiaire
- Agriculture - Sylviculture - Pêche
- Industrie et transformation de l'énergie
- Transport

Ressources matières

Des ressources matières essentiellement agronomiques

Les sols disposent d'une qualité agronomique importante, dont le potentiel est à maintenir.

Par ailleurs, la Communauté de Communes Osartis-Marquion adhère au SYMEVAD qui est engagé avec l'ADEME depuis 3 à 5 ans dans des **programmes locaux de prévention des déchets volontaires**.

Ressources énergétiques

Un potentiel éolien important

Le potentiel éolien est fort et le plus important vis à vis des autres filières d'énergies renouvelables. Une part importante reste encore à exploiter.

De même, le potentiel en géothermie est également jugé comme fort sur le secteur (BRGM - ADEME).

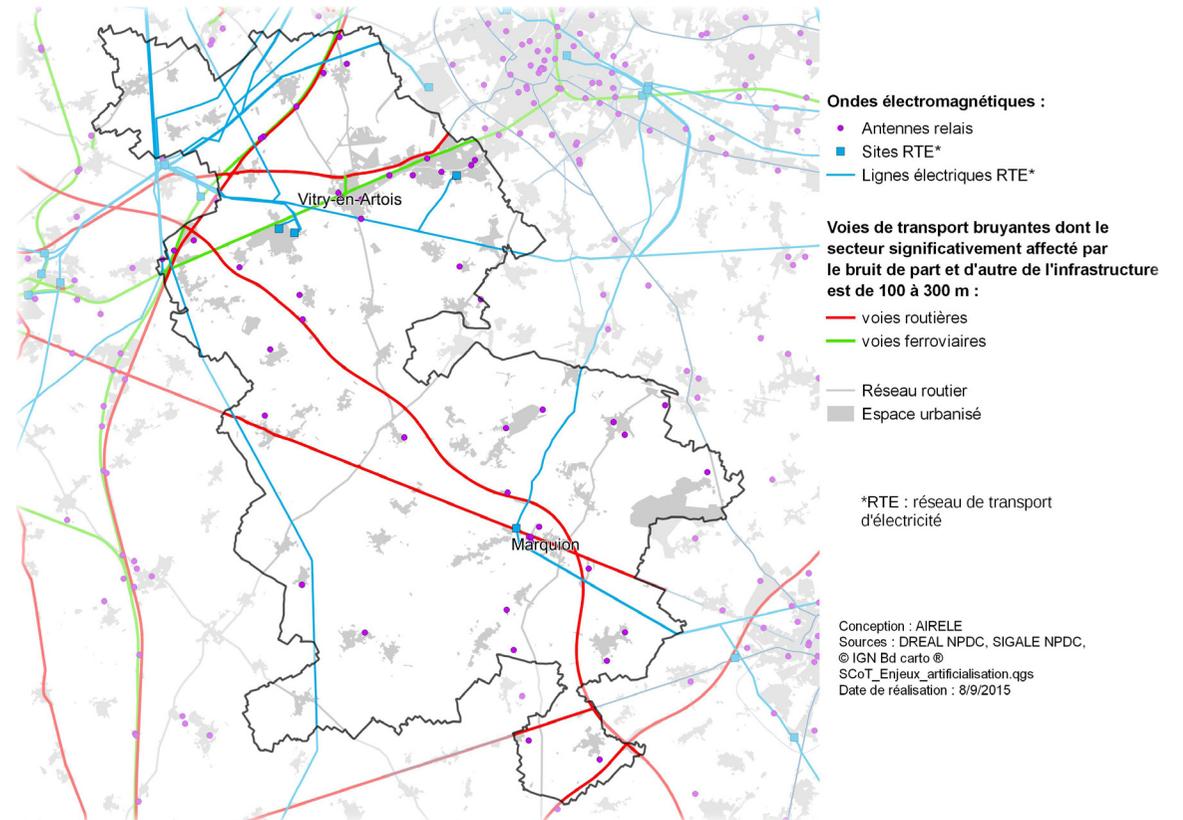
Ondes

Des enjeux liés à la présence d'infrastructures majeures

L'exposition aux ondes, notamment sonores, concerne le territoire de d'Osartis-Marquion. En effet, le territoire du SCOT est traversé par **3 autoroutes** (A1, A2, A26), ainsi qu'une nationale à fort trafic. De plus, la **ligne ferroviaire** Arras Douai et la **ligne à grande vitesse** longeant l'A1 traversent Osartis-Marquion.

Des lignes à Haute-Tension sont présentes, notamment du Nord-Ouest au Sud-Est.

Les différentes sources d'ondes



Enjeux transversaux de développement durable

Le territoire d'Osartis-Marquion, notamment à travers la commune de Vitry-en-Artois, est un pôle qui assure des **fonctions de proximité** entre les agglomérations d'Arras et de Douai. Il s'y développe des équipements logistiques importants.

Le secteur dispose de **revenus fiscaux supérieurs à la moyenne régionale**. L'analyse multicritère, notamment l'IDH-4, indique également que le territoire dispose globalement d'un **niveau de développement similaire à la frange ouest d'Arras**, plus élevé que la moyenne du Nord Pas-de-Calais.

Le taux d'emploi, bien que moindre par rapport au reste du secteur Arrageois, est néanmoins au dessus des références régionales.

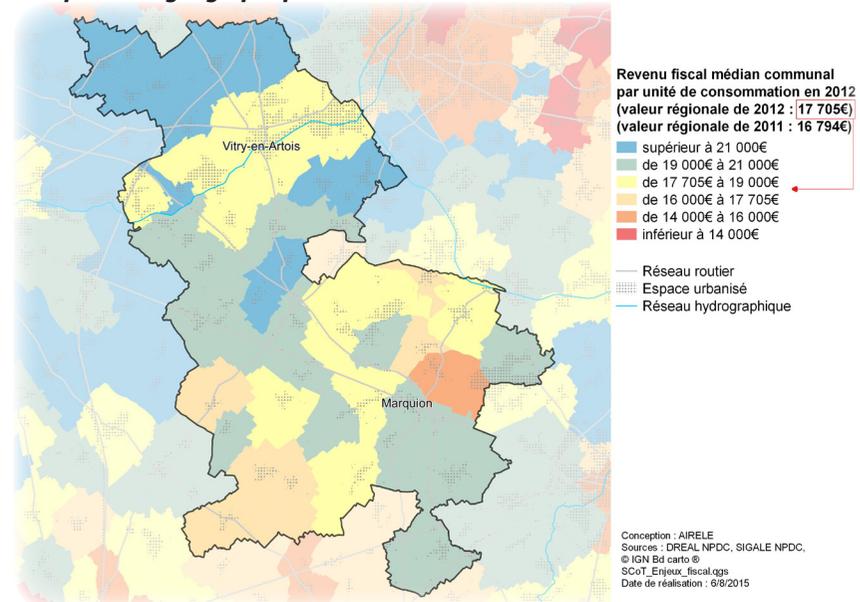
En matière de santé, le territoire du SCOT d'Osartis-Marquion est moins vulnérable qu'en région en ce qui concerne les hommes mais pas pour les femmes. En effet avec un indice comparatif de mortalité (ICM) de 119 pour les hommes et 127 pour les femmes, le territoire a une mortalité corrigée des effets d'âge supérieure de 19 % pour les hommes et 27 % pour les femmes à celle observée en France métropolitaine (où l'ICM est de 100 par définition), pour une moyenne régionale respectivement de 129 et 122 (INSEE et ORS).

L'importance de ce qu'on appelle les déterminants économiques, sociaux, culturels et environnementaux, est primordiale (cf chapitre Santé, sur les enjeux sanitaires en lien avec l'environnement). Les questions de santé environnement posent des problèmes souvent complexes car multifactoriels. Néanmoins, la préservation de la santé et la qualité de l'environnement sont intimement liées : un environnement de qualité contribue à préserver voire améliorer la santé.

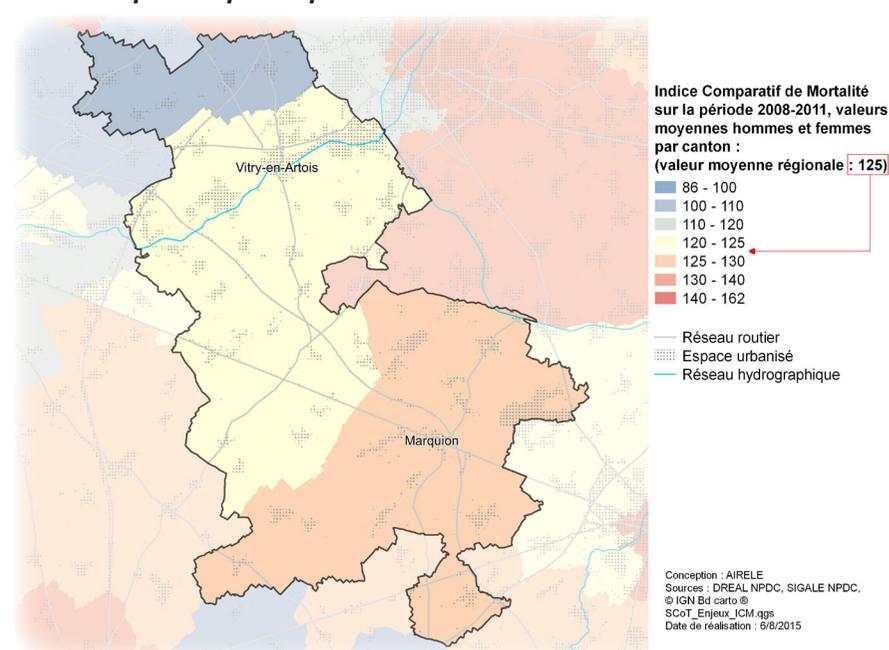
Les activités économiques liées à la préservation de l'environnement sont susceptibles de créer de **nombreux emplois et opportunités**. De plus, l'amélioration de l'environnement est également un facteur d'amélioration du cadre de vie, et de renforcement de l'attractivité du territoire.

Source : Les espaces du Nord Pas-de-Calais – Diagnostic et dynamiques – Tome 2 Fascicules territoriaux – INSEE 2014

La répartition géographique des revenus

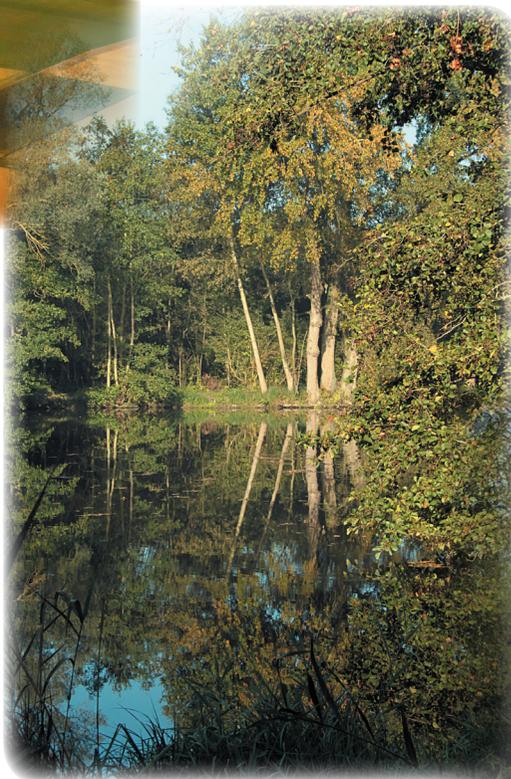


Une santé qui reste préoccupante





Bioche Saint-Vaast
photo : CC - B. Sarlandie



Lac bleu de Roeux
photo : CC - Olibac



Marais de Palluel
photo : fdhaussy

